

Lieu d'informations et d'échanges, l'Espace Autonomie / Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) travaille à la coordination des actions médico-sociales en direction des personnes âgées et en situation de handicap.

Missions et modalité d'accompagnement

L'objectif de l'Espace Autonomie / Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) est de faciliter l'accès aux droits et aux services appropriés :

- Accueillir, informer et orienter les personnes et leur entourage,
- Evaluer les besoins et les difficultés de la personne et aider à l'élaboration des projets de vie,
- Promouvoir des actions de prévention et de soutien destinées aux personnes et à leurs proches aidants,
- Mettre en place et coordonner la mise en place des interventions des acteurs du domicile ne nécessitant pas de suivi intensif ni de longue durée.
- Animer le réseau de professionnels pour favoriser le partage d'informations et le travail en partenariat,
- Assurer un rôle de conseil et d'expertise auprès des professionnels.

Certains EA/ CLIC proposent des actions spécifiques à destination des aidants et des professionnels : groupes de parole, formations, conférences...

Modalité d'accès

Public concerné :

Espaces Autonomie : personnes de plus de 60 ans et les adultes en situation de handicap et leurs aidants

CLIC : personnes de plus de 60 ans et leurs aidants,

Critères d'admission :

Les Espaces Autonomie/ CLIC interviennent sur un territoire défini par le Conseil Départemental. Soit la personne aidée soit l'aidant doit habiter ce secteur pour bénéficier des services le concernant. Ces dispositifs n'interviennent pas dans l'urgence et ne se substituent pas aux services sociaux de droit commun (CCAS, EDS, service social hospitalier...)

Procédure de demande :

Pour un entretien personnalisé, le cas échéant à domicile, il faut prendre un rendez-vous par téléphone auprès du EA/ CLIC de son secteur.

Organisation et fonctionnement

Statut et financement :

C'est un dispositif public financé par le Conseil Départemental.

Les EA/ CLIC peuvent être gérés par une structure publique ou un organisme privé à but non lucratif.

Participation du public :

C'est un dispositif gratuit pour le public.

Les équipes des EA/ CLIC sont composées:

Des personnels administratifs en charge de l'accueil, de l'information et de l'orientation du public et de l'animation du réseau des professionnels,

Des travailleurs sociaux en charge de l'évaluation et de la coordination,

Remarque

A compter du 1^{er} janvier 2020, l'ensemble des CLIC seront dénommés « Espaces Autonomie » et accueilleront les personnes adultes en situation de handicap en plus du public de plus de 60 ans.